



L'An deux mille vingt et un, le jeudi 8 avril à dix-huit heures, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis en distanciel, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

**Date de convocation :** le 2 avril 2021 - Secrétaire de séance : Thomas BLONSKY, maire de Chapelle-Royale

**Nombre de délégués en exercice : 34 - Délégués présents : 20 – Délégués excusés : 15**

**Pouvoirs : 2** (Xavier NICOLAS donne pouvoir à Marie-Christine LOYER la Présidente, Jérémie CRABBE à Eric GIRONDEAU)

**CC Forêts du Perche : 6**

Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christelle LORIN, Marie-Christine LOYER, Philippe PENNY, Catherine STROH ;

**CC Terres du Perche : 6**

Eric GERARD, Christophe BARRAL, Frédéric BLAZEJEWSKI, Martial LECOMTE, Victor PROVOT, Michel THOMAS,

**CC du Perche : 7**

Thomas BLONSKY, Nathalie BRUNET, Jean-Claude CHEVEE, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Philippe RUHLMANN ;

**Représentés : 1**

Michel THIBAULT par Sylvie CHARTRAIN, sa suppléante.

**Absents excusés : 15**

Xavier NICOLAS, Christophe LEFEBURE, Gérard DESVAUX, Jean-Michel CERCEAU, René ROUSSELLE, Eric LEGROS, David MONNIER, Marc MOCOJNI,

Harold HUWART, Martine CARRE-AVELINE, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Catherine CATESSON, Michel THIBAULT.

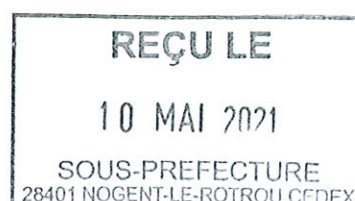
**Invités complémentaires :**

Mme Naaïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou ; Mme Murielle ROUSSELET, suppléante de Pascal MELLINGER.

**Objet de la délibération n° 06 04 2021 : Vote du compte administratif 2020**

Sous la présidence de Monsieur Thomas BLONSKY délégué du Pôle territorial du Perche désigné à l'unanimité Président de séance pour l'examen du compte administratif 2020 qui s'établit ainsi :

Résultat à la section de fonctionnement	Prévu	Réalisé
Dépenses :	730 379 €	496 895.59 €
Recettes :	730 379 €	600 329.52 €
<b>Excédent de l'exercice 2020 :</b>		<b>103 433.93 €</b>
<b>Résultat antérieur reporté :</b>		<b>32 132.65 €</b>
<b>Résultat à affecter sur 2021 :</b>		<b>135 566.58 €</b>



Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR  
Séance du 8 avril 2021 à 18 heures



Résultat à la section d'investissement	Prévu	Réalisé
Dépenses :	54 280 €	1 701.06 €
Recettes :	54 280 €	42 492.17 €
Excédent de l'exercice 2020 :		40 791.11 €
Solde d'exécution d'investissement D 001 :		3 660.25 €
Solde des restes à réaliser d'investissement RAR 2020 :		25 280.00 €
<b>RESULTAT GLOBAL 2020 TOUTES SECTIONS CONFONDUES :</b>		<b>144 225.04 €</b>
<b>RESULTAT 2020 A REPORTER EN FONCTIONNEMENT :</b>		<b>135 566.58 €</b>

➤ Après avoir pris connaissance du compte administratif 2020 en concordance avec le compte de gestion,

Madame la Présidente Marie-Christine LOYER se retire.

Monsieur Thomas BLONSKY Président de séance met au vote le compte administratif du PETR.

VOTES : Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Le comité syndical délibère avec 21 voix POUR

Le compte administratif 2020 est approuvé à l'unanimité.

Comité syndical du 8 avril 2021  
La Présidente,  
Marie-Christine LOYER

Pour extrait certifié conforme,  
Acte rendu exécutoire  
Compte tenu de l'envoi au représentant de l'état

  
**Pôle Territorial du Perche PETR**  
1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou  
Tél. 02 37 29 09 29  
Siret 209 059 772 00018

28280 Code INSEE	PETR Pôle Territorial du Perche	2020
---------------------	------------------------------------	------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Comité syndical  
AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020**

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2020, le Comité syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Nombre de membres en exercice : 34  
 Nombre de membres présents en distanciel : 20 + 2 pour être  
 Nombre de membres exprimés : 21  
 (Retrait de la Présidente)  
 VOTES :  
 Pour : 21 Contre : 0 Abstentions : 0

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	103 433,93
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	32 132,65
<b>C Résultat à affecter</b> = A. + B. (hors restes à réaliser ) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	<b>135 566,58</b>
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement</b>	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	44 451,36
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-25 280,00
<b>Besoin de financement F. = D. + E.</b>	<b>0,00</b>
<b>AFFECTATION = C. = G. + H.</b>	<b>135 566,58</b>
<b>1) Affectation en réserves R1068 en investissement</b> G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
<b>2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	135 566,58
<b>DEFICIT REPORTE D 002 (4)</b>	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00  
 (2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.  
 (3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.  
 (4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Certifié exécutoire par la Présidente, compte tenu de la transmission, le

A Nogent-le-Rotrou 8/04/2021

**Pôle Territorial du Perche PETR**  
 1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou  
 Tél. 02 37 29 09 29  
 Sket 200 059 772 00018

**REÇU LE**  
 10 MAI 2021  
 SOUS-PREFECTURE  
 28401 NOGENT-LE-ROTROU CEDEX

